

Effarant

C'est le mot qui vient à l'esprit de la Cigogne quand elle constate qu'un votant sur 5 a donné sa voix au candidat de la triche, de la dissimulation, du mensonge, du délit.

Peuple de France, quand cesseras-tu de n'écouter que la voix d'une télévision toute acquise au grand patronat ou celle, mielleuse mais tant perfide, du parti de la haine, du repli sur soi, du déni de notre devise « Liberté-Égalité-Fraternité » ?

As-tu vraiment envie de voir resurgir un « Travail-Famille-Patrie » comme durant les années noires du gouvernement de Vichy ?

Es-tu aveugle au point de préférer le bonheur et l'enrichissement d'une seule minorité de privilégiés au détriment d'une amélioration des conditions de vie de tous, sans exception ?

N'est-ce pas là le but même du mot Égalité ?

La Cigogne appelle de ses vœux que tu combattes de toute ton âme la candidature bleu sombre.

Certes, elle aurait préféré que son adversaire au second tour soit un candidat de la gauche, de la vraie gauche, plus respectueux du bien de tous.

Mission DGFIP : sauver l'impossible !

Hm... la Cigogne n'est pas entièrement sûre que les mots du titre soient dans l'ordre, mais ça marche quand même, c'est *l'Essentiel*.

A l'heure où le baromètre social est au plus bas, où la grogne est générale, où le mépris des agents est plus marqué de semaine en semaine, où la complexification des tâches va bon train, où les directions ne savent pas choisir leur calendrier pour les formations imposées, le fameux ~~canard~~ pingouin de l'administration, l'Essentiel (on ne sait toujours pas à quoi il est essentiel, d'ailleurs) se fend d'un article aux ! nombreux ! points ! d'exclamation ! pour nous informer de la fierté que nous devrions ressentir : enfin, Bercy a été utilisé dans un blockbuster hollywoodien ! Il apparaîtra au moins cinq secondes au cinéma !

Ce sujet est de toute évidence *essentiel* à aborder au vu des nombreux problèmes de notre administration et de la France en général. L'article souligne non seulement les retombées économiques (que, en tant qu'agents, vous ne verrez pas)

mais également l'attractivité de la France et de Paris, leur rayonnement dans le monde. Rappelons que Paris est déjà l'une des villes les plus touristiques au monde, au coude à coude avec Londres et Bangkok.

Bref. Pourrait-on aborder *essentiellement* les points importants dans la communication de notre administration ? Un prélèvement à la source, c'est-à-dire une nouvelle usine à gaz ; ou les postes supprimés qui se cumulent aux postes vacants (apparemment, cela ne choque personne de la direction qu'il manque plusieurs milliers d'agents dans les bureaux) ; ou encore du monologue social auquel les directions, nationale et locales, s'évertuent.

Mais non. Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles, agents de la DGFIP. Tom Cruise le scientologue est venu en personne vous sauver. Ou pas : au vu du peu de temps passé à Bercy, même lui a probablement estimé que son sauvetage était mission *trop impossible*.

Baromètres, mes bons

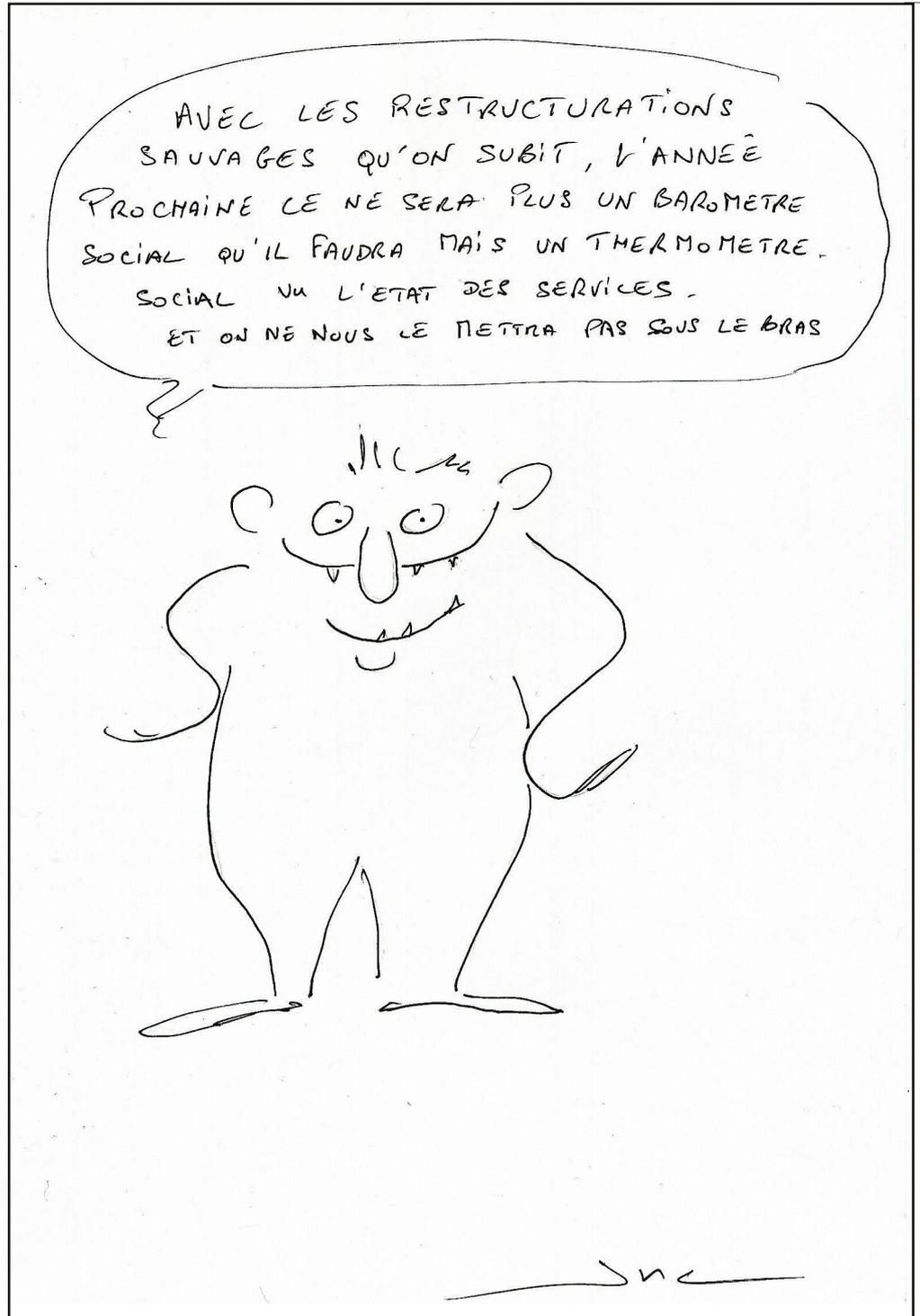
Certains d'entre vous l'auront peut-être remarqué, les résultats du baromètre social 2016 sont sortis en catimini le 14 avril. Le premier point attirant l'attention de la Cigogne est le directeur qui se réjouit du "fort taux de participation" (44,09 %). Moins de la moitié des agents, ce n'est pas vraiment un fort taux de participation, mais cela n'empêche pas la direction de considérer que ce sondage est plus représentatif des agents que les réclamations des organisations syndicales, élues quant à elle avec une participation de plus de 85 %.

Alors, que nous raconte ce sondage? Eh bien, la direction s'est prudemment passée de commentaires. Outre la méthodologie douteuse (cf notre article à ce sujet précis), le taux de participation a fortement baissé, et même pour les gens qui répondent encore, toutes les statistiques de satisfaction baissent... Ces agents osent dire qu'ils pensent que la DGFIP ne va pas dans la bonne direction, qu'il y a un mauvais climat social... quel culot!

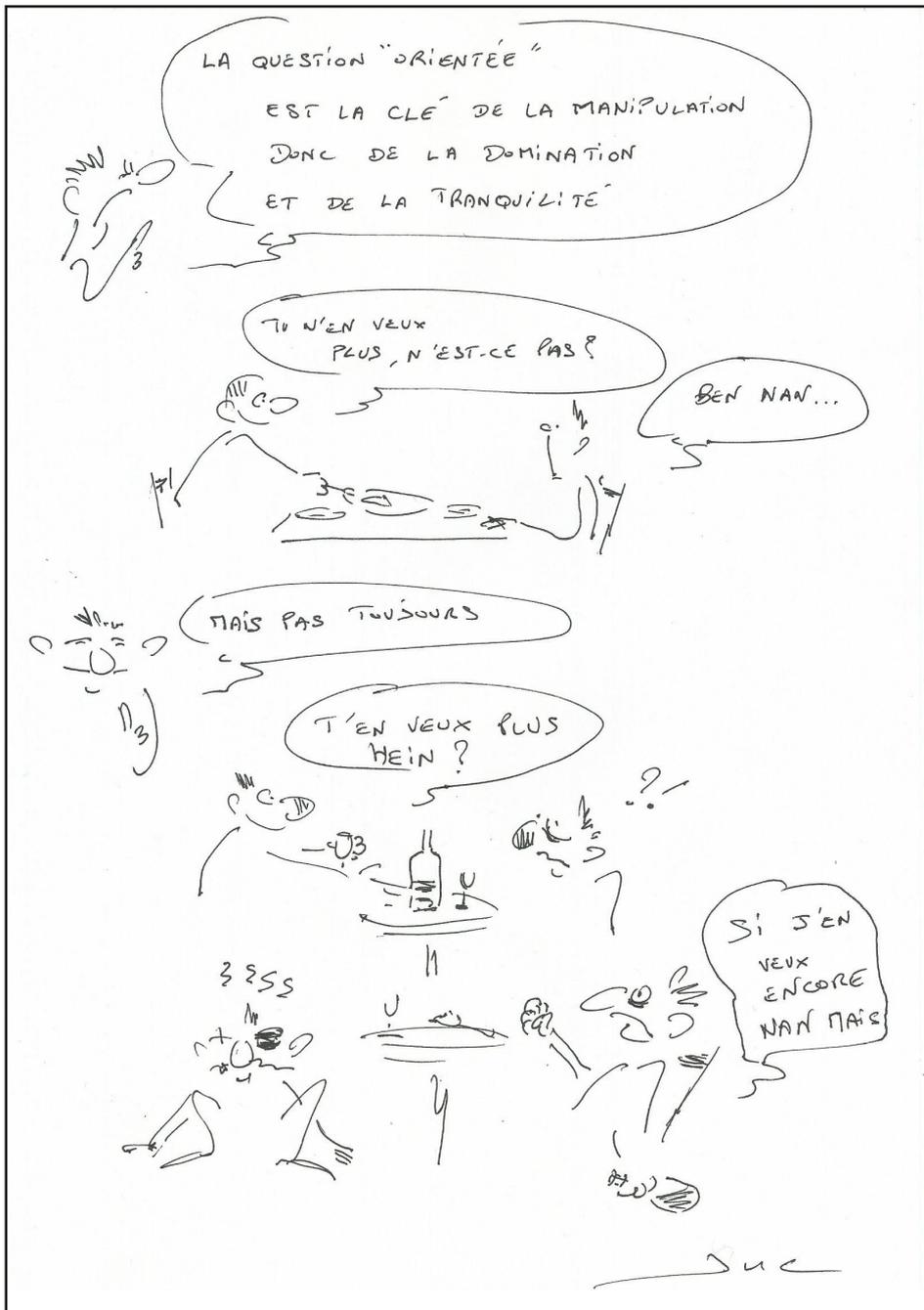
Il est assez amusant, tout au long de cette enquête, de constater que les taux de participation et de satisfaction sont parfaitement proportionnels aux grades. Les A+ sont ceux qui ont le plus participé et qui sont les plus heureux. À l'autre bout de l'échelle, les B et les C se mélangent parfois un peu mais semblent bien moins satisfaits.

On pourra aussi s'amuser à constater les graphiques faits à la va-vite, peu ou pas alignés, rendant certaines lignes difficiles à lire. On se retrouve ainsi, sur plusieurs pages, avec du texte chevauchant les chiffres des

graphiques, ou avec deux tableaux côte-à-côte supposés comparer les mêmes éléments mais non alignés. Visiblement, la direction s'est tellement préoccupée de présenter ces médiocres résultats qu'elle n'a même pas pris la peine de faire un graphique correct. Enfin bon, d'ici peu il nous sera affirmé que les agents peuvent s'exprimer autant qu'ils le veulent et qu'on prend leurs opinions en compte... baromètre à l'appui, bien sûr.



Comment bien orienter son sondage ?



passent plus vite. Corollaire : commencez par les questions positives et les appréciations globales, les gens seront bien plus conciliants qu'une fois qu'ils auront listé toutes les raisons de leur mécontentement. À la DGFIP, on vous interroge en premier sur "la fierté du travail réalisé" et la "reconnaissance dans les valeurs de la DGFIP". On ne commence à parler de charge de travail et d'impossibilité de tout faire qu'à partir de la seconde moitié du sondage...

B) Réfléchissez bien à la formulation

Dans la mesure du possible, orientez votre question vers la réponse que vous voulez voir. Ainsi, ne parlez pas à un agent du sentiment d'inutilité qu'il pourrait ressentir : axez la question sur la fierté du travail réalisé. Si vous voulez un sondage positif, posez des questions ouvertes, radieuses, toutes droites issues d'un monde merveilleux, et qui feraient passer toute réponse négative pour une aberration et un manque de conscience de la chance qu'a le répondant de travailler dans cette administration.

Si vous réalisez un sondage, c'est encore mieux si les réponses vont tout de suite dans votre sens ou si vous limitez les dégâts en cas de mauvaise réponse. La Cigogne vous propose donc un mini-guide pratique en trois étapes, avec comme exemple notre baromètre social DGFIPien.

A) Choisissez bien l'ordre des questions

On ne dirait pas comme ça, mais c'est élémentaire. Les gens répondent mieux, et sont souvent mieux disposés en début de sondage : au bout d'un moment, ils en ont marre et

C) Limitez les réponses possibles

Là encore, c'est un bon moyen de contrôler les réponses que vous obtiendrez. Ne posez pas de question ouverte, ne laissez pas place à l'interprétation. N'offrez que des choix limités. Par exemple, dans le baromètre, lorsqu'on en arrive aux questions qui fâchent (les améliorations souhaitées par les agents - pardon, les "chantiers prioritaires pour les agents"), ne les laissez choisir que trois réponses. Même s'ils voulaient cocher toutes les cases, limitez ça. Cela vous permettra de venir ensuite si quelqu'un se plaint : (suite page 4)

"La formation? Mais non, ce n'est pas important, la formation, il n'y a que 9 % des agents qui souhaitent des améliorations dans ce domaine".

Et, en bonus : D) Biaisiez l'analyse, bien sûr. Du moins, si vous prenez la peine d'en faire une (ce n'est pas le cas ici, peut-être parce que les résultats ne sont vraiment pas bons malgré toutes les précautions prises?). Mettez en avant ce qui vous arrange, reculez, voire n'abordez pas le reste.

En appliquant ces quelques règles, vous vous rendez compte que vous pouvez faire dire à peu près n'importe quoi à n'importe qui, ce qui est définitivement un grand sport des médias en France, surtout en périodes électorales.

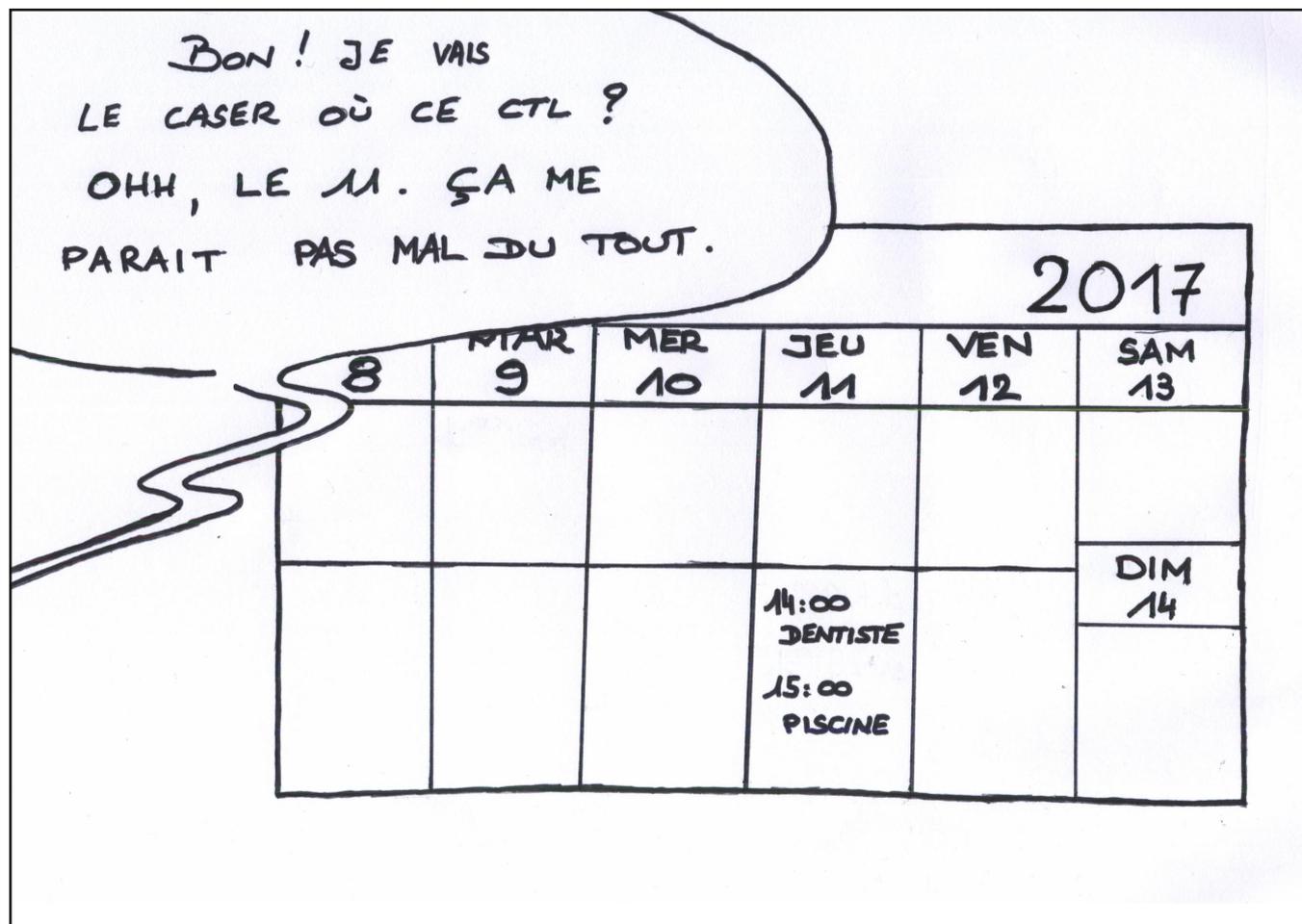
Difficultés d'agenda

Lors du dernier CTL, le président de celui-ci n'a rien trouvé de mieux à faire que de partir au beau milieu, prétextant un énième rendez-vous pour ne pas revenir assister à la réunion l'après-midi.

La Cigogne conçoit tout à fait que le travail de directeur régional, qui se cumule à la charge de président du CTL, entraîne un emploi du temps chargé. Elle admet qu'il faille un petit peu de temps pour se rendre à Bercy. Cependant, il faut le rappeler, la personne qui fixe les dates de CTL, de façon totalement unilatérale et sans consulter qui que ce soit, est ... le président.

Admirons donc cette gestion d'agenda. Après tout, depuis son arrivée dans le Bas-Rhin, ce n'est "que" la quatrième fois que le président quitte le CTL à midi, car il a prévu autre chose l'après-midi. Les prétextes sont parfois des plus ridicules, puisque la Cigogne se rappelle d'un certain départ à midi pour "un impératif" qui consistait en une visite de site du SDEA – visite à laquelle le directeur n'est arrivé qu'à 15 heures. La Cigogne ne savait pas que le SDEA était tellement loin de la place de la République ! D'ailleurs, les agents sur place auraient-ils été vexés d'être visités la veille ou le lendemain ?

Pour une personne arguant en permanence de ses hautes responsabilités, la base serait peut-être d'apprendre à gérer son propre agenda.



Dérives du 21^e siècle

Au siècle où nous vivons, on pourrait croire qu'il s'agit d'un conte pour enfants d'antan, mais il n'en est rien. Tout comme certains peuples autochtones ou d'autres vivant dans des contrées lointaines, non encore connues, parfois hostiles, voire non polluées par la civilisation moderne, il existe même en France, des gens vivant simplement, chichement, sans ce que nous appelons, le confort.

Ces personnes, dont les couloirs des Centres des Finances Publiques sont à l'heure qu'il est remplis, n'ont souvent pas de voiture, pas de téléphone, pas de connexion internet, pas de PC, et se déplacent s'ils le peuvent pour bénéficier des services publics auxquels ils ont droit comme tout citoyen français.

La devise de la République Française n'est-elle plus « Liberté, Égalité, Fraternité » ? Eh bien si l'on examine les directives et les orientations actuelles de la Direction Générale des Finances Publiques, l'on peut légitimement s'interroger sur le respect de ces préceptes républicains vis-à-vis de l'ensemble de nos concitoyens. En effet, en dépit des nombreuses formations dispensées, en matière de discrimination et autre déontologie, la DGFIP est en porte à faux à ce sujet dans de nombreux domaines, et principalement quant à sa mission de service public dû aux contribuables en échange de leurs importantes contributions, annuelles ou journalières (IR, TVA, TH, etc.). Or, il se trouve que des Français tout à fait normaux, ont fait le choix de vivre à la campagne, de l'écologie, certains sont malades, d'autres vieillissent, et ces gens-là sont de fait exclus et pénalisés par les orientations des pontes de Bercy, fidèlement relayées par les laquais des directions locales. Où reste la liberté de son choix de vie ? Quid de l'égalité de traitement des personnes devant l'impôt ? Et malgré tout, ces espèces

de zombies, ou de gens d'un autre monde, celui des « pas comme nous », font l'impossible pour remplir malgré l'adversité leurs obligations fiscales, en se déplaçant afin d'être reçus dans les CFP non encore supprimés. Hélas, il n'est plus dans la culture de Bercy de faire des efforts pour accueillir cette faune. Même certains chefs locaux se voilent la face et nient leur existence. Et pourtant, si vous vous présentez dans n'importe quel CFP, à plus forte raison au lendemain d'un week-end, prolongé ou non, vous y verrez un hall d'accueil noir de monde, des caisses prises d'assaut, un accueil professionnel dont l'accès est obstrué par les particuliers venus quémander un quitus fiscal. Eh oui ! Parce qu'à l'accueil pro et notamment celui du CFP du 35 Vosges, il y a aussi des particuliers, vous savez, ceux qui vivent dans des caravanes, et ceux qui ont fait le choix d'acheter un véhicule d'occasion hors frontière, parce que nettement moins cher ou pour d'autres raisons, qu'importe, c'est leur droit le plus strict. Toutes ces personnes vont être appelées à se croiser dans des espaces restreints et souvent mal adaptés, avec les risques sécuritaires que cela comporte. Mais les responsables locaux, ou bien devrions-nous les appeler les irresponsables locaux, s'en balancent, dans leur empressement à nier la réalité pour mieux pouvoir motiver la suppression de ce qui relève du service public le plus élémentaire. La CGT déplore bien entendu cet état d'esprit purement mercantile, où l'humain n'a presque plus sa place. Tout n'est plus que rentabilité, gains de productivité, gisements de postes à supprimer. C'est lamentable. « Ma France, il y a quelque chose de pourri dans ton royaume » comme le chantait Jean Ferrat. Et ça sent de plus en plus mauvais !!

Mais quel est donc ce volatile ?

Suite aux différentes questions qui nous ont été posées suite à la parution de notre numéro spécial intitulé **Le Pingouin**, nous vous devons quelques menues explications.

Le détail qui a toute son importance était la date de ce numéro spécial : le 1^{er} avril.

Eh oui, nous n'avons hélas pas assez souvent l'occasion de rire, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire ce numéro « Poisson d'avril ».

Et là, vous vous en train de vous dire « Oh les c... !!! ».

Sans rancune

La Simplification de la DGFIP du mois d'avril

L'arrivée des premiers avis de déclaration des revenus de l'année 2016 dans les boîtes aux lettres marque officiellement le début des opérations pour le Prélèvement À la Source (PAS). Des informations cruciales seront collectées d'ici à cet été et seront utilisées lorsque le prélèvement démarrera, début janvier 2018.

Même si le but de la réforme est de rapprocher au maximum le moment où les citoyens touchent leur revenu de celui où ils payent l'impôt y afférent, nombreux sont les contribuables qui ignorent encore qu'ils seront toujours obligés de déposer leur déclaration annuelle de revenus et que les services fiscaux seront toujours obligés d'additionner toutes les ressources du foyer pendant un an afin de connaître précisément la composition du foyer fiscal et de connaître les réductions et crédits d'impôt. Un calcul a posteriori sera donc toujours nécessaire, une fois l'année écoulée.

Même si le discours officiel vante la simplicité, voire un certain simplisme (ainsi le récent spot TV visible sur notre Ulysse national déclamant « c'est fou ce qui peut se passer en un an de votre vie » et notre directeur régional dans un article des DNA du 14 avril 2017), sur le terrain, les agents découvrent bien vite au cours des formations dispensées sur une ou deux journées que les choses sont loin d'être simples, ni pour l'agent, ni pour le contribuable.

Oui, c'est fou ce qu'il peut se passer en un an de notre vie, y compris un vrai choc de complexité pour les agents de notre administration qui seront chargés de mettre cette réforme en musique.

Le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu dont la collecte est assurée jusqu'à présent directement par notre administration atteint plus de 98 %. Ce résultat ne justifie en rien un tel changement. Au contraire, l'intervention de tiers collecteurs et d'organismes tiers dans la chaîne de recouvrement de l'IR, est de nature à engendrer une potentielle baisse des recettes de l'État. Prendre un tel risque est incompréhensible au vu de la situation budgétaire.

Cette réforme présentée comme une simplification par le gouvernement se révèle au fur et mesure de son développement une véritable usine à gaz, tant pour les agent-e-s que pour les contribuables, en raison de son

inadaptation à la complexité de la fiscalité d'une part et des dispositions techniques nécessaires à sa mise en œuvre d'autre part. Le prélèvement à la source va alourdir les charges de travail sans que pour autant la simplification attendue par les contribuables soit au rendez-vous.

Dès le mois d'août, avec la sortie des avis, les questions ne devraient pas manquer d'affluer dans nos services. Elles se multiplieront à coup sûr également en janvier, avec le coup d'envoi du prélèvement. L'afflux massif des demandes et des questions de centaines de milliers de particuliers et d'entreprises qui seront, au minimum, perdus et sans doute souvent très énervés par les changements à venir et les dysfonctionnements qui risquent de ne pas être évitables n'est plus une hypothèse (« Il est inévitable qu'il y ait des défauts », a ainsi reconnu par avance Bruno Parent, le 23 février 2017, lors d'une réunion interne).

L'échec est possible puisque la DGFIP n'a pas obtenu les moyens, humains et matériels, pour réussir ce chantier majeur. Les effectifs de notre Direction se réduisent comme peau de chagrin : plus de 35 000 suppressions de poste en treize ans, soit un quart des effectifs totaux ! Et un rythme de 2 000 postes en moins chaque année.

L'administration pour tenir compte du bouleversement à venir a ainsi prévu : une rapide phase de test avec diverses entreprises cet été et ...la suppression de 1 500 postes supplémentaires en 2017. De quoi douter de la maîtrise d'un processus très complexe qui concernera 37 millions de foyers fiscaux.

« Ce ne sera pas forcément un problème au niveau du service des impôts, mais c'est nous qu'on appellera » s'inquiètent déjà les collègues qui seront en charge de ce travail.

Mais tout le monde n'est pas perdant dans cette affaire puisque, partant du même postulat de complexité à venir de ce PAS, certaines officines, pilotées par des avocats fiscalistes s'engouffrent dans cette brèche pour proposer leurs services payants. Leur motif est simple : « des milliers de contribuables vont devoir braver ce choc de complexité et faire appel à un expert pour récupérer les trop-perçus ». Ainsi, des modèles de lettres et simulateurs vont être mis à disposition sur des sites internet et des conseils personnalisés vont être *(suite page 7)*

proposés avec réponse dans les 48 heures. Les tarifs annoncés vont de 2,99 € la lettre à 60 € pour les conseils en ligne !

Voilà un bel exemple des créations d'emplois attendues grâce au PAS ! Mais qui va recevoir les courriers et y répondre gratuitement : la DGFIP ! Où est le bon sens de cette réforme qui va rendre payant un service qui fonctionne gratuitement actuellement et qui est accepté et maîtrisé par tous ?

Sujet invisible pendant la campagne des élections présidentielles, le débat du PAS pourrait devenir l'un des premiers casse-tête du futur président de la République : le nouveau pouvoir poursuivra-t-il la réforme voulue par le gouvernement actuel ?

Mesures catégorielles Ministérielles B en A et C en B 2017 : UN PLAN INQUALIFIABLE !

Le plan de qualification ministériel pour 2017 a été communiqué par simple lettre aux organisations syndicales du ministère.

La tendance des années précédentes est confirmée, avec notamment la reconduction des mêmes volumes de promotion exceptionnelles que l'an passé :

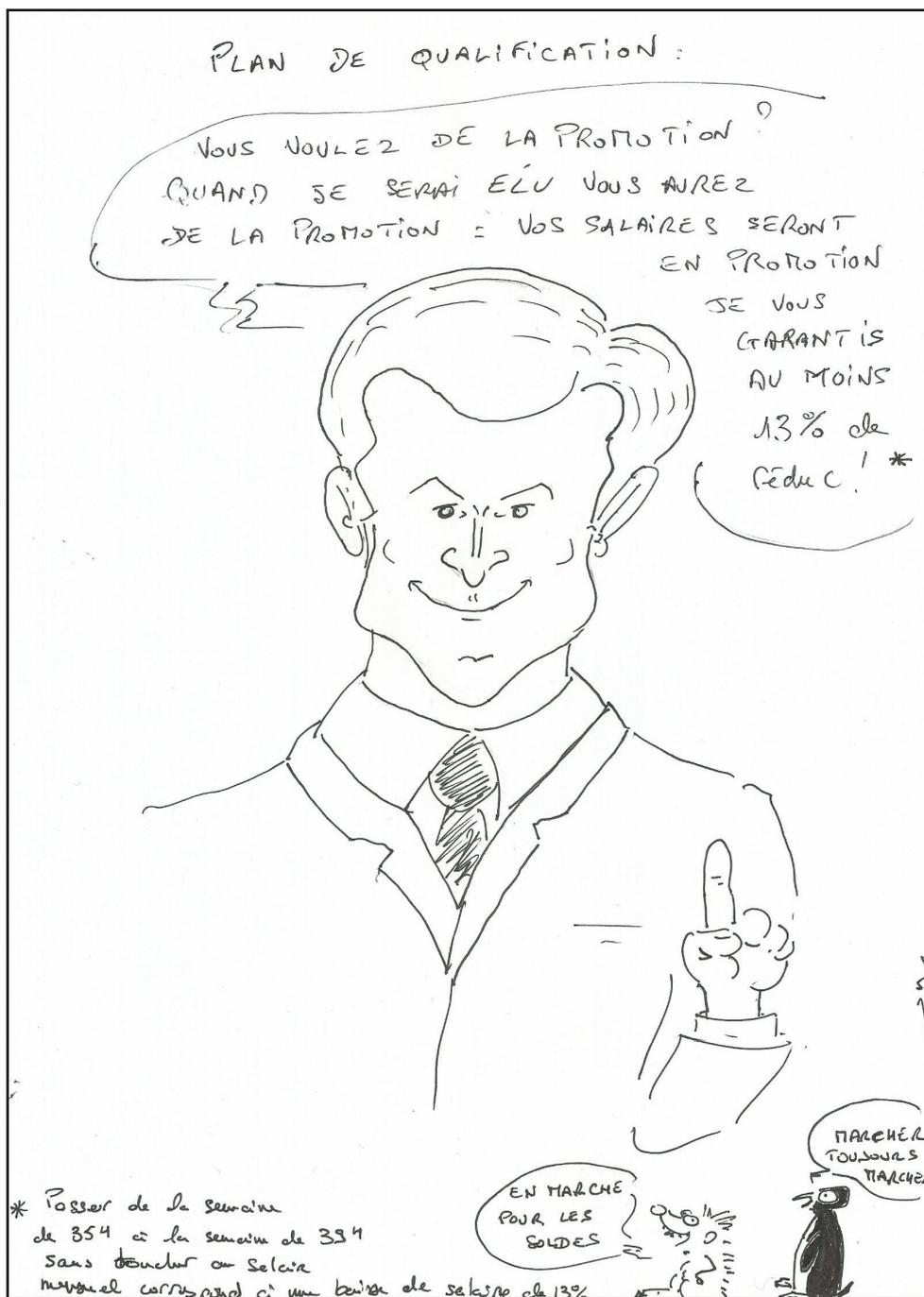
- 150 promotions "exceptionnelles" de C en B
- 50 promotions "exceptionnelles" de B en A.

La DGFIP connaît ainsi une réduction drastique du volume des promotions exceptionnelles inter-catégorielles, celles-ci ayant été divisées par 10 dans le quinquennat.

C'est une remise en cause profonde de la reconnaissance des qualifications des personnels de la DGFIP, loin de répondre au nécessaire repyramidage des effectifs compte-tenu de l'évolution des doctrines d'emploi et des missions exercées.

D'autre part, si aucune communication n'a encore été faite sur les taux de promotion intra-catégorielles, il faut avoir là encore à l'esprit que l'année 2016 s'était caractérisée par une baisse drastique des taux de promotions intra-catégorielles par tableaux d'avancement et/ou examen-concours professionnels.

Ceci génère un ralentissement pour les agents dans leur (suite page 8)



carrière au moment même où la DGFIP en rajoute quant aux dispositifs de reconnaissance de la valeur professionnelle. Il faut néanmoins escompter une révision de ces taux pour la catégorie C du fait de la nouvelle carrière au 1er janvier 2017.

Avec l'entrée en vigueur des mesures liées au PPCR, c'est une triple peine qui s'annonce pour les agents de la DGFIP en matière d'évolution professionnelle :

- baisse drastique des possibilités de promotion
- durcissement des conditions de promotion liées à l'entrée des nouvelles mesures d'évaluation
- limitation annoncée des possibilités de

postuler aux différents concours de la DGFIP.

La CGT s'est déclarée fermement opposée à tous ces dispositifs, qui visent uniquement à individualiser les carrières et la rémunération, à casser les solidarités et les collectifs de travail.

Rappel du plan de promotion inter-catégorielles pour les années précédentes :

	2013	2014	2015	2016
C en B	1000	478	250	150
B en A	200	148	100	50

Les néons

Lors d'une récente HMI dans le nord du département, la Cigogne a été avisée d'une situation plus qu'ubuesque quant à la «logique» de l'Administration pour les menues réparations.

Je cite : «On avait un néon de pété, on fait appel à la logistique.»

Ils arrivent quelque temps plus tard : «Ah zut, c'est pas le bon modèle, il va falloir qu'on revienne.»

Une semaine après, ils reviennent avec le bon modèle, changent le néon, «Ah tiens ça marche pas. C'est le starter qui doit être mort. Mais ça on peut pas le changer, on n'a pas les habilitations électriques pour.»

Appel de la logistique à un prestataire privé, visite du prestataire pour devis, envoi du devis à la DRFiP, acceptation du devis, passage du prestataire pour changer le starter. Trois semaines de perdues, grosso modo

Avant, le chef de poste allait à BricoTruc ou MachinRama acheter ce qu'il fallait et quelqu'un du poste changeait l'ampoule, le tube néon, le starter.

Oui mais c'était avant. Vive le progrès.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou l'un des secrétaires :

Jean-Michel CHAIRON au CFP de Drulingen

Gilles STREICHER au CFP de Strasbourg Avenue des Vosges